https://www.dane.ac-versailles.fr/spip.php?article347



Quel matériel au médiapôle ?

- À propos de la DANE - Nos lieux de formations - Les médiapôles 2nd degré - Médiapôle de Vanves -



Date de mise en ligne : vendredi 28 octobre 2022

Copyright © Délégation Académique au Numérique Éducatif - Tous droits réservés

Quel matériel au médiapôle ?

Le médiapôle de Vanves est constitué de 2 salles de formation :

Dans la grande salle

- 19 chaises autour de tables mobiles de 2 personnes
- Un mur de vidéoprojection interactif avec la possibilité de projeter 2 sources différentes
- Une classe mobile de 18 ultraportables Lenovo (Windows 10)
- Attention, la salle ne dispose pas d'ordinateurs fixes ni d'ordinateur formateur. Vous pouvez utiliser la classe mobile ou votre matériel personnel.

https://www.dane.ac-versailles.fr/local/cache-vignettes/L400xH225/dsc 0040 2-b1e63.jpg

Dans la petite salle

- 13 chaises mobiles avec tablettes
- un écran tactile
- un mur d'ardoise (4) velleda
- Une classe mobile de 18 ipad pro
- Attention, la salle ne dispose pas d'ordinateurs fixes ni d'ordinateur formateur. Vous pouvez utiliser la classe mobile ou votre matériel personnel.

https://www.dane.ac-versailles.fr/local/cache-vignettes/L400xH225/dsc 0041 2-7cd1e.jpg

Des matériels variés sont à disposition des formateurs :

- studio de webradio (1 Rodecaster + couvercle + 4 micros + 4 pieds + 5 bonnettes + 6 c. XLR + 4 casques (adapt. mini jack/jack) + 1 enceinte + 1 c. jack stéréo/double jack mono 6,3mm + 1 c. jack stéréo 3,5 mm + 1 micro SD Card 32 GB + 1 rall. élec. + 1 multiprise + 1 valise): réservation en ligne (priorité donnée aux emprunt en établissement).
- un studio de webTV avec 3 iPad, un fond vert et des éclairages : <u>réservation en ligne</u> (priorité donnée aux emprunt en établissement).
- une classe 18 ultraportable Lenovo (Windows 10)
- une classe 18 ipad pro
- deux imprimantes 3D
- un scanner 3D
- un drone volant

N'hésitez pas à contacter les responsables du médiapôle pour obtenir toutes les informations nécessaires : Anguenot Grégory (Bassin de Vanves) ou <u>Jean-Philippe Cottu</u> (Bassin d'Antony).